

/FE.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 83-264 du 30 Juillet 1983

chargeant le Camarade Adolphe BIAOU,
Ministre du Travail et des Affaires
Sociales de l'intérim du Camarade
Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'In-
dustrie, des Mines et de l'Energie
pour compter du 30 Juillet 1983.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL;

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulga-
tion de la Loi Fondamentale de la République Populaire du
Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 Février 1983 qui l'a complétée,
- VU le décret N° 82-441 du 30 décembre 1982 portant composition
du Conseil Exécutif National et de son Comité permanent ;

DECRETE

Article 1er.- Pour compter du 30 Juillet 1983, le Camarade
Adolphe BIAOU, Ministre du Travail et des Affaires Sociales est
chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie, des Mines et de
l'Energie pendant l'absence du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 Juillet 1983

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREROU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 SGG 4 PPC 2 MTAS-MIME 6
autres Ministères 20 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 DAN 2 INSJA DCCT 1
ONEPI-Gde Chanc. 2 UNB-FASJEP-BN 6 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-